

Professeur relais Musée Hors les Murs (74)

Pour l'année scolaire 2019-20, la Délégation Académique aux Arts et à la Culture recrute un(e) enseignant(e) du premier ou du second degré, rétribué(e) en indemnités, pour une mission de **professeur relais dédié au Musée Hors les murs - Haute-Savoie (74)**, pour un volume de **35 HSE (ou IMP équivalentes)**.

1 HSE correspond à 2h minimum de présence ou à 2h de travail de préparation dans la structure culturelle ou sur le territoire afin d'assurer des missions d'interface pédagogique à destination du public scolaire ou enseignant et développer les liens entre les structures culturelles et le monde scolaire.

Le Musée Hors-les-Murs est un dispositif départemental porté par l'Atelier Canopé 74 et l'Education nationale. Il vise à organiser des expositions temporaires en art contemporain au sein même des établissements scolaires, afin de permettre aux élèves de rencontrer des œuvres de qualité dans une démarche de proximité.

La mission professeur relais Musée Hors les Murs - Haute-Savoie (74).

Le/la professeur(e) relais du territoire devra :

- **informer, en lien direct avec** la communauté éducative, les publics autour des activités et des ressources proposées par le dispositif (visites enseignants, visites guidées, visites-ateliers, vernissages et finissages des expositions, outils de médiation, etc.) - *Mission de communication* ;
- **accompagner** les équipes pédagogiques du dispositif dans la conception et la mise en œuvre de projets d'éducation artistique et culturelle : conseil aux enseignants, contribution à la préparation de l'accueil des élèves, etc. - *Mission d'accompagnement à la médiation* ;
- **contribuer** à la formation initiale et continue des enseignants dans le cadre de formations ou de parcours - *Mission de formation* ;
- **construire un réseau** d'enseignants sur le territoire afin de permettre aux informations, relatives au dispositif, de circuler et d'être visible par le plus grand nombre. Le/la professeur(e) relais devra également travailler en étroite collaboration avec les différents établissements scolaires du territoire. Il ou elle se devra d'être accompagnateur de projets, mais devra aussi être capable de les impulser si besoin. Il ou elle devra fédérer et accompagner les équipes autour de projet relatifs aux expositions accueillis dans les établissements. Il ou elle devra également s'assurer de la bonne diffusion de l'information au sein du réseau des établissements partenaires, mais devra également veiller au renouvellement de ce réseau afin que le dispositif touche le plus grand nombre d'élèves. - *Mission d'accompagnement des enseignants et des établissements* ;

- **participer** à la sélection des œuvres qui composeront les différentes expositions dans les établissements - *Mission de sélection artistique*
- **rechercher** des informations afférentes aux œuvres et artistes présentés et constituer/mettre à jour les fiches pédagogiques des œuvres sélectionnées - *Mission de recherche*
- **dialoguer** avec l'Atelier Canopé, être réactif dans la collaboration, les demandes effectuées tout au long de l'année

Profil du poste :

Le professeur intéressé par cette mission devra :

- disposer de connaissances de l'histoire des arts plastiques ;
- nourrir un intérêt solide pour l'art contemporain ;
- avoir une expérience dans la conception et la mise en œuvre de projets en éducation artistique et culturelle, notamment ceux conduits de façon interdisciplinaire et en partenariat ;
- savoir travailler et communiquer au sein d'une équipe ;
- être capable de s'adapter aux différents établissements et aux différentes équipes pédagogiques rencontrées ;
- être mobile (permis de conduire recommandé) ;
- être curieux et inventif dans les domaines de la communication ;
- savoir s'organiser et être capable de hiérarchiser l'importance des différentes tâches de sa mission ;

Les missions des professeurs relais ont été précisées dans une circulaire publiée le 15 avril 2010 au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale que vous pouvez consulter à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/cid51095/mene1006823c.html>

Les enseignants des services éducatifs sont étroitement associés au programme académique d'action culturelle et travaillent en lien avec le conseiller dédié au domaine à la DAAC. Ils reçoivent une lettre de mission signée du recteur et établissent un rapport annuel comportant des éléments qualitatifs et quantitatifs en fonction des objectifs du programme de développement culturel.

Merci d'envoyer une lettre de motivation adressée à la DAAC sous format numérique (ce.daac@ac-grenoble.fr) à l'attention de M. Alexandre WINKLER, Délégué Académique aux Arts et à la Culture, pour le lundi 7 octobre 2019 (délai de rigueur).